

CATÉGORIE DE SOCIÉTAIRE

- Salarié (1 part minimum)
- Particulier / personne physique (1 part minimum)
- Association (1 part minimum)
- Entreprise et mécène (10 parts minimum)
- Collectivité territoriale (100 parts minimum)

PARTS SOUSCRITES

Nombre de parts

Nombre de parts x 250€ = €

ENGAGEMENT

- J'affirme avoir lu et approuvé la charte de la coopérative** (téléchargeable sur le site fmr-lecafeculturel.fr ou consultable sur place) **et y adhérer pleinement.**

Fait à

Le

Signature précédée de la mention

« Bon pour souscription de _____ parts sociales »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SCIC FMR dans le but de traiter votre demande d'adhésion. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées uniquement à l'opération de traitement des demandes d'adhésion à la SCIC, et ne sauraient être utilisées pour autre démarche.

Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'FMR à l'adresse mail suivante : fmr@islesurlasorgue.fr.

PARTIE RÉSERVÉE À LA SCIC

- Demande approuvée Demande refusée

Catégorie de sociétaire :



FMR
LE CAFÉ CULTUREL

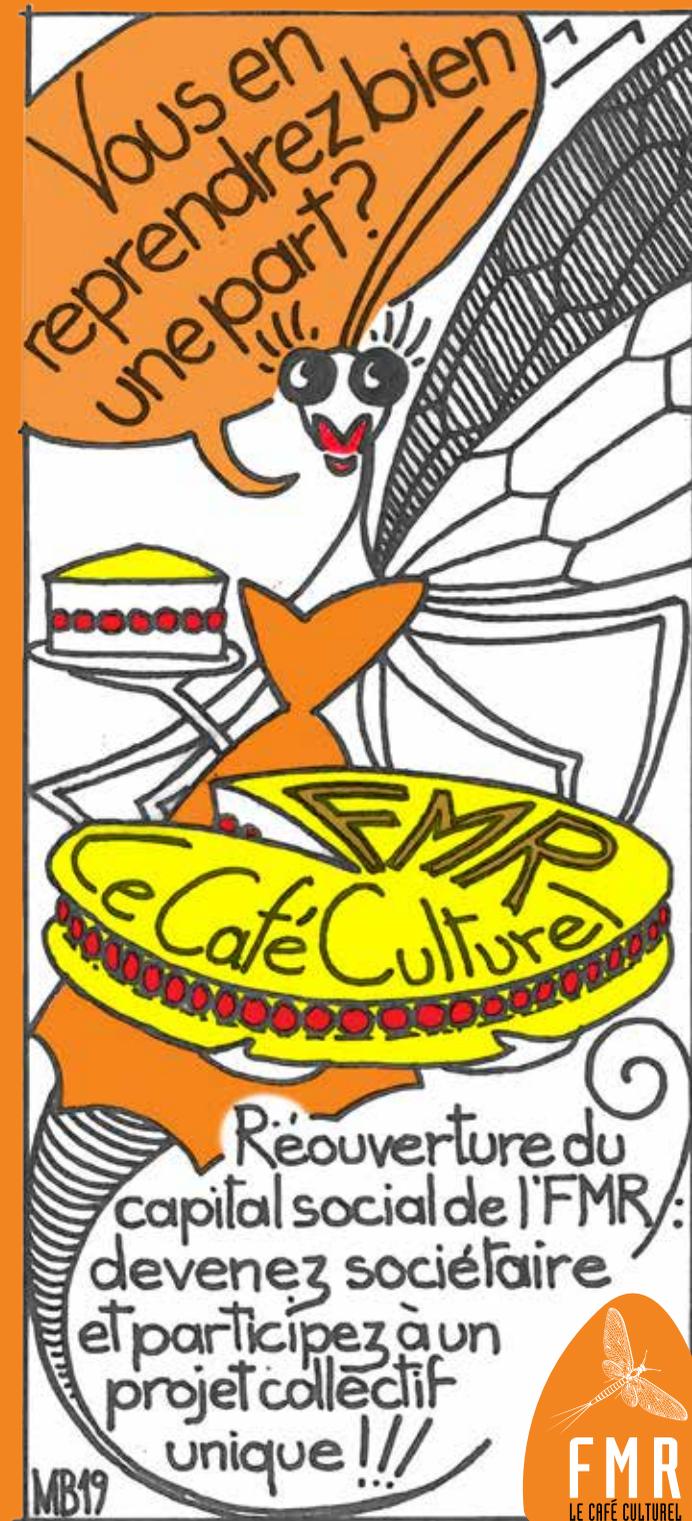
EN SAVOIR PLUS SUR LA DÉMARCHÉ WWW.FMR-LECAFECULTUREL.FR

Rejoignez-nous en complétant le bulletin de souscription ci-joint et remettez-le à l'équipe de l'FMR (sur place ou par courrier postal : 19 place de la Liberté 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue).

PERMANENCES DE SOCIÉTAIRES

Les sociétaires de l'FMR sont à votre disposition pour vous informer au Café, tous les jeudis soir de 18h à 20h, du 20 juin au 18 juillet.
Venez nous rencontrer !

Service communication Mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue - Photos : © Sylvain Humbert - Impression : CTR - Ne pas jeter sur la voie publique, merci



FMR
LE CAFÉ CULTUREL



Constitué sous forme de SCIC (Société coopérative à intérêt collectif) depuis décembre 2018, le Café culturel a précédemment été géré pendant deux années par la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, suite à une préemption dans le cadre du projet de réhabilitation de la Tour d'argent. Les 110 sociétaires désormais engagés dans le projet participent à l'organisation du lieu dans son fonctionnement, le choix de ses activités et sa gestion. Qu'ils soient des particuliers, des entreprises ou des associations, ils ont souhaité investir dans la SCIC FMR pour permettre aux habitants d'ici et d'ailleurs de faire vivre cette structure atypique.

Aujourd'hui, la coopérative s'agrandit et vous propose de prendre part à cette aventure unique !

Découvrir le projet

Fort d'une première campagne de souscription lancée à l'automne 2018, le Café culturel a depuis confirmé son ancrage social, culturel et économique sur le territoire régional. Connu et reconnu, l'établissement diversifie ses activités et redouble de créativité dans sa programmation. Concert, exposition, vernissage, rencontre avec des artistes, english apéro, débat citoyen, soirée conviviale, atelier pour les enfants, après-midi jeux de société, club de lecture... L'FMR est un lieu de vie et de partage ouvert à tous.

Plus nombreux, plus forts !

Du 17 juin au 21 juillet 2019, la SCIC FMR ouvre ses portes à de nouveaux sociétaires prêts à s'engager dans une aventure originale, conviviale et enrichissante, où la voix de chacun compte. Choix de la programmation, idées d'animations, suggestions de partenariats : tout sociétaire peut agir concrètement au cœur du Café culturel ! Rejoignez-nous !

Pourquoi s'engager dans la SCIC ?

- ▶ Pour participer à un projet culturel unique et proposer ses savoir-faire
- ▶ Pour œuvrer au fonctionnement d'un lieu de vie atypique riche de rencontres, de débats et de créations
- ▶ Pour agir sur la vie locale et participer aux rapprochements des acteurs du territoire
- ▶ Pour s'investir dans l'innovation sociale, gage de la société de demain

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'APPORT EN CAPITAL

À remettre avant le 21 juillet 2019

BÉNÉFICIAIRE

SCIC FMR Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Par email : fmr@islesurlasorgue.fr
Par courrier : 19 place de la Liberté
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

NATURE DE LA DEMANDE

Appel à sociétaire / Souscription de parts

L'entrée des sociétaires est soumise à agrément. Après acceptation, vous intégrerez l'une des catégories de sociétaires définies par les statuts de la coopérative.

SOUSCRIPTEUR

Identité

PERSONNE PHYSIQUE

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

PERSONNE MORALE

Type (association, SARL...) et intitulé de la personne morale

.....

Nom et prénom de son représentant

.....

Qualité

.....

Adresse

.....

.....

Code postal :

Ville :

Coordonnées

Email

☎.....

